

Mehun Mag

Magazine d'Informations Municipales de la ville de Meun-sur-Yèvre

n°58

MARS 2016



TRAVAUX RUE HENRI BOULARD

12

INFOS MUNICIPALES

4



CULTURE

16



SPORT

18



POLE de la
PORCELAINE
MUSÉE CHARLES VII

Mehun-sur-Yèvre

Exposition

Eventails en plumes

un vent de folie

13 mars
3 novembre
2016



Le Mot du Maire



Chères Mehunoises, Chers Mehunois,

J'évoquais, lors de mon discours des vœux, l'impatience de certains d'entre vous face à la réalisation des grands projets de ma mandature. J'avais alors expliqué cet état de fait par des délais administratifs et techniques assez longs, un grand travail de préparation en amont, la recherche de financements quelquefois fastidieuse mais de plus en plus nécessaire au vu des restrictions budgétaires.

En réalité, nos projets se concrétisent mais sont perçus différemment en fonction de leur intérêt, quelque soit le coût de leur réalisation.

Par exemple, le remplacement des toitures du gymnase Pierre de Coubertin et de la mairie est passé quasiment inaperçu. Il en est de même, actuellement, pour la construction de notre gendarmerie.

Les travaux de changement de la canalisation des eaux usées de l'avenue de la Belle Fontaine ont «seulement» perturbé un quartier durant quelques mois.

Ceux de la rue Henri Boulard qui ont commencé généreront plus de désagréments durant plusieurs mois, surtout pour ceux d'entre vous qui résident dans les quartiers les plus concernés.

Quelque soit le type de chantier engagé, les consignes adressées aux entreprises sont claires : faciliter au maximum les accès aux riverains, aux commerces et être à leur écoute.

Cependant, il faut bien que chacun soit conscient qu'il y a des délais à tenir, des mesures de sécurité à assurer et un travail à exécuter conforme à ce qui a été prévu.

Ce sera le cas dans les 7 mois à venir pour le chantier de la rue Henri Boulard pour lequel nous avons décidé, afin de ne pas engorger la rue Jeanne d'Arc plus qu'elle ne l'est déjà, de remettre la rue Camille Méraut provisoirement en double sens.

Certes, cela demandera, et notamment aux habitants de cette rue, de devoir s'adapter durant quelque temps à ce nouveau plan de circulation, la configuration de notre ville ne nous laissant, hélas, pas le choix.

Conscients qu'il n'existe pas de solution idéale, nous avons néanmoins fait en sorte de limiter le plus possible les inévitables problématiques rencontrées sur ce type de chantier, mais cela ne sera d'autant plus efficace qu'à la condition que chacun fasse preuve de civisme, de patience et accepte quelque peu de changer ses habitudes.

Je sais pouvoir compter sur vous.



Jean-Louis SALAK
Maire



MEHUNMAG n°58 MARS 2016

Directrice de la publication : Elisabeth Mathieu

Rédaction : Elisabeth Mathieu, Maryse Courveaulle,
Christophe Ogoudjian

Impression : Concordances - Bourges

Crédits Photos : Mairie de Mehun-sur-Yèvre ; Nadine Grandjean ;

Michel Besson

Dépôt légal à parution

www.ville-mehun-sur-yevre.fr





■ CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

A nouveau, avec un grand plaisir, Jean-Louis SALAK, maire, et l'équipe municipale ont accueilli le vendredi 15 janvier les Mehunois pour la traditionnelle cérémonie des vœux en présence du Sénateur François PILLET et des maires des communes du canton.



M. le Maire a rappelé que l'année 2015 fut « *une année lourdement chargée, pleine de réalisations de toutes sortes, de montage de dossiers importants et de nombreuses réunions.* »

M. Salak a rappelé l'importance des investissements car « *une collectivité qui n'investit pas est une collectivité qui se meurt.* » Pour cela, face aux baisses des dotations de l'État, « *Il nous faut donc continuellement réduire les dépenses de fonctionnement.* »

Il a justifié le choix d'un rapprochement de la Communauté de Communes des Terres d'Yèvre avec la Communauté de Communes des Vals de Cher et d'Arnon au 1^{er} Janvier 2017. « *Ce sera un changement important tant communautaire que municipal, un grand pas en avant vers une mutualisation des moyens et du personnel, avec des prises de compétences obligatoires dans les années à venir, qui demanderont de la part des élus, une attention et une vigilance accrue afin de lisser les difficultés et de maîtriser la fiscalité.* »



Puis, il a fait le bilan des actions et des travaux réalisés pendant l'année.

Il a évoqué les travaux en cours d'exécution : la couverture de la mairie et la construction de la nouvelle gendarmerie.

Ensuite il a présenté le programme 2016 avec les opérations majeures : le chantier de la rue Henri Boulard, celui de la réhabilitation du centre-ville, et annoncé que « *des réunions publiques avec les commerçants et la population, animées par la municipalité et le cabinet d'architectes H2O sont prévues*

afin d'apporter le maximum d'informations sur le déroulement des travaux, et la 1^{ère} phase de « notre agenda d'accessibilité programmée qui en compte sept au total d'un montant global pour la ville de Mehun-sur-Yèvre de 1 200 000 € dont 248 600 € pour 2016. »

Il a rappelé son engagement toujours aussi fort à soutenir

« des services sociaux, surtout en cette période de morosité où les besoins se font de plus en plus sentir. »



Les actions pour les jeunes seront également maintenues ainsi que celles du CCAS *« par le biais de l'aide alimentaire, de l'aide au paiement de factures, du colis de Noël offert à nos anciens qui révèlent une véritable politique de solidarité en faveur des personnes les plus fragiles de notre commune. »*

Il a également souligné la vie culturelle intense en 2015 : *« une fête de la musique totalement renouvelée, un marché dentellier qui nous a amené des visiteurs de toute la France et de l'étranger, le 8ème salon des métiers d'art.*

En 2016, après une pause d'une année, le marché médiéval nous reviendra les 2 et 3 juillet, revisité et restructuré pour le plaisir de tous.

Il y aura aussi du changement lors de la fête de la rosière qui innovera en se déroulant sur la seule journée du 1^{er} dimanche de juin toujours clôturée par le traditionnel spectacle pyrotechnique.

Malgré un budget serré et difficile à contenir, nous nous efforcerons d'offrir une activité culturelle riche en diversité et en quantité parce que nous savons que la culture est un antidote à la violence car elle nous invite à la compréhension d'autrui et engendre la tolérance [...] ».

Pour clôturer son discours, Jean-Louis SALAK a remercié *« les très nombreuses associations qui, par leurs activités et leur dynamisme animent notre cité et nous aident à la rendre attractive et accueillante ; les entrepreneurs, artisans, commerçants, professions libérales et administrations publiques qui, en participant à la vie économique de notre cité, permettent ainsi de maintenir un bassin de vie important entre Bourges et Vierzon ; l'ensemble du corps enseignant, de nos écoles primaires et du collège ; et toute mon équipe municipale ».*

« Notre devise cette année sera : le parfait n'existe pas, mais nous essaierons tous les jours d'en être le plus près possible pour le bien de tous ! »

■ CÉRÉMONIE DES VOEUX DU PERSONNEL COMMUNAL

Maryse COURVEAULLE, Directrice générale des services, au nom du personnel communal, a présenté ses vœux au Maire et à son Conseil municipal au cours de la cérémonie qui a eu lieu le 19 janvier 2016.

Elle a souligné le professionnalisme et le sérieux des agents municipaux qui, au quotidien, s'investissent pour satisfaire au mieux les besoins de la population. Elle a remercié M. le Maire pour sa confiance et renouvelé son engagement et celui du personnel de tout mettre en oeuvre pour répondre à ses attentes et concrétiser ses ambitions pour Mehun.

M. le Maire, à son tour, a félicité les services pour avoir cette année encore atteint les objectifs de maîtrise des dépenses demandés.

Il a conclu son discours en souhaitant une bonne et heureuse année à tous.





■ POMPIER VOLONTAIRE

Jean-Louis SALAK, maire, et Bruno MEUNIER, président du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), en présence de Patrick BOUCHONNET, chef du centre de secours de Mehun, et Maryse COURVEAULLE, directrice générale des services, ont signé le 18 décembre une convention de mise à disposition de Nicolas GÉ, employé aux espaces verts de la ville.

Elle clarifie les conditions dans lesquelles ce dernier est autorisé à quitter son travail pour partir en intervention sans que cela ne perturbe le bon fonctionnement du service.

Cette démarche de la ville fait écho à l'appel lancé par le SDIS pour recruter des pompiers volontaires disponibles en journée.

M. MEUNIER a rappelé qu'il y avait urgence à recruter de nouveaux volontaires et a insisté qu'au delà de cet engagement citoyen, avoir un pompier volontaire dans son entreprise était un réel atout pour les employeurs.

Pour plus d'informations sur les conventions de mise à disposition employeur/SDIS contactez le 02 48 23 47 00.



■ MODIFICATION DES HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC À LA MAIRIE



- Lundi : 8h15-12h et 13h30-17h
- Mardi : 9h-12h et 13h30-17h
- Mercredi : 8h15-12h et 13h30-17h
- Jeudi : 9h-12h et 13h30-17h
- Vendredi : 8h15-12h et 13h30-16h45
- Samedi : 9h-12h

■ CORRESPONDANT BERRY RÉPUBLICAIN

Nadine Grandjean : 06 84 57 89 94 ; nadine.grandjean18@orange.fr

■ NOUVELLE CARTE SCOLAIRE

Réunion d'information à destination des parents d'élèves le 8 mars 2016 à 18h30 au centre André Malraux

GUICHET UNIQUE 2016/2017
DU 17 AU 23 MAI 2016
MARDI 14h - 19h
MERCREDI AU LUNDI 8h30 - 12h ET 13h30 - 19h
ESPACE MAURICE GENEVOIX

INSCRIPTION EN UN MÊME LIEU À L'ÉCOLE, AU CENTRE DE LOISIRS, À LA CANTINE, AU TRANSPORT SCOLAIRE, À L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET AUX NAPS

(LES DOSSIERS SERONT DISTRIBUÉS DANS LES ÉCOLES OU À RETIRER EN MAIRIE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS)
POUR TOUT RENSEIGNEMENT 02.48.57.19.19

■ REMISE DES DIPLÔMES DES MAISONS FLEURIES



Au mois de décembre, le Maire Jean-Louis SALAK et Elisabeth MATHIEU, 1er adjoint au Maire, ont reçu les candidats du concours des maisons fleuries 2015.

Dans la catégorie «Maisons avec jardin très fleuri, visible de la voie publique», Jean-Claude MOURRAFET a reçu le 1^{er} prix (4^e prix départemental), Claudine MAIN le 2^e prix, André Walz le 3^e prix et Dominique GIMONET le 4^e prix.

L'Office Municipal de Tourisme a reçu le 2^e prix départemental pour le fleurissement intérieur et le 4^e prix pour l'extérieur.

La commune elle-même fait en sorte de soigner son fleurissement ce qui lui vaut « 2 fleurs » et encourage les particuliers à fleurir devant chez eux.

En fleurissant vos jardins, vos maisons, vos balcons en centre-ville vous contribuez à l'embellissement et à une meilleure image de Mehun.

Renseignements et inscription à l'accueil de la mairie ou au 02 48 57 30 25.

■ ARBRES MALADES



Les pommiers à fleurs bordant la place Jean Manceau ont été abattus.

Plantés en 1986, ils étaient malades et atteints au cœur du tronc ce qui les rendaient dangereux.

A tout instant, ils pouvaient tomber.



■ OPÉRATION « PLANTONS LE DÉCOR »

Le Pays de Bourges poursuit en 2016 son action « Plantons le décor ».

Ce programme de plantation, financé grâce aux fonds attribués par le Conseil Régional du Centre-Val de Loire via le Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2014-2019, s'adresse à tous les habitants (particuliers, exploitants agricoles, entreprises, collectivités, associations...) du territoire du Pays de Bourges dont Mehun fait partie.

Il accompagne financièrement, à hauteur de 80% du coût des plants et des fournitures, chaque porteur de projet pour des plantations de haies, bosquets et alignements d'arbres composés d'espèces champêtres locales. Ce programme vise à encourager les plantations composées d'essences végétales adaptées au climat et au sol du territoire du Pays de Bourges, à sauvegarder les spécificités paysagères et la biodiversité de notre Région, à préserver l'écosystème.

Les conditions d'éligibilité :

Longueur : minimum linéaire de 100 mètres (sans condition de continuité) pour les haies / minimum 100m² pour les bosquets / minimum 10 arbres plantés de manière continue pour les alignements d'arbres.

Essences : choix des essences et fournitures à partir d'une liste arrêtée.

Visibilité : plantation visible d'une voie ouverte à la circulation publique pour les particuliers.

Renseignements : Pays de Bourges, place du Général Leclerc 18500 Mehun-sur-Yèvre ; 02 48 26 82 51



■ PRÉVENTION SUR LE DANGER DU MONOXYDE DE CARBONE



En période de froid, soyez vigilants au risque d'intoxication au monoxyde de carbone.

Inodore, incolore, indétectable par l'homme, le monoxyde de carbone (CO) provoque chaque année des intoxications qui peuvent être mortelles.

Ce risque concerne tout le monde : les bons gestes de prévention également !

Quels sont les effets sur la santé ?

Si vous ressentez, maux de tête, étourdissements, fatigue, nausées, vomissements, quand vous utilisez un appareil de chauffage, pensez au monoxyde de carbone.

Son action peut être rapide. Dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès.

Comment éviter les intoxications ?

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent : avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage, vos conduits de fumée et vos installations de production d'eau chaude sanitaire par un professionnel qualifié, veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, n'utilisez surtout pas un groupe électrogène dans un local fermé.

Que faire en cas d'intoxication ?

Si vous êtes victime d'une intoxication : ouvrez les fenêtres, arrêtez, si possible l'appareil à combustion, quittez la pièce, prévenez les services de secours : Pompiers (18), SAMU (15) ne retournez pas dans les locaux sans l'accord des services de secours.

■ PASSAGE DE LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE À LA HAUTE DÉFINITION

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).

Cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Le rendez-vous du 5 avril prochain constitue une opération technique importante qui sera accomplie en une seule nuit sur l'ensemble du territoire. Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril.

Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

Il est donc important de tester dès à présent la compatibilité des téléviseurs pour les personnes recevant la télévision par une antenne râteau afin, le cas échéant, d'acquérir un équipement TNT HD (environ 25 euros).

Les téléspectateurs qui reçoivent les programmes de télévision par le satellite ou le câble doivent contacter leur opérateur pour vérifier que leur décodeur est bien compatible HD. Quant aux téléspectateurs recevant la télévision par l'ADSL, la box ou la fibre optique, ils ne sont pas concernés par le passage à la TNT HD, leur équipement étant déjà compatible.



■ SPECTACLE DE NOËL À LA BIBLIOTHÈQUE

Au mois de décembre, les jeunes Mehunois ont beaucoup ri lors du spectacle de Noël «C'est beau un crapaud» offert par la bibliothèque Alain-Fournier et interprété par Ghislaine Agnez.

De nombreuses surprises les attendaient, d'ailleurs d'emblée elle affirme : « il n'y a pas de spectacle ! ».

Le public est prêt. Il attend que le spectacle commence. Or une dame de cuisine arrive sur scène... pour faire la cuisine ! Alors...avec ce qu'elle a sous la main, des légumes, des ustensiles de cuisine, elle fabrique les personnages de l'histoire qu'elle improvise. Mais voilà que les personnages s'animent. Ils finissent par prendre le pouvoir et entraîner la dame de cuisine dans leur folle histoire.

Tous se sont ensuite retrouvés autour d'un goûter préparé par les bibliothécaires.



■ UN DÉBUT D'ANNÉE EN MUSIQUE À LA STRUCTURE MULTI-ACCUEIL « A PETIT PAS »

Au mois de janvier, les parents et enfants fréquentant la structure multi-accueil «A Petits Pas» et le Relais Assistants Maternels ont partagé un moment musical avec le spectacle «Plume qui vole» de la Compagnie des Enfants Unis.

L'animatrice a su charmer les enfants avec des percussions, du chant et de la danse afin de raconter le périple de Madame Plume. Un moment interactif où chacun a pu essayer les instruments de musique.



■ LES SECRETS DU MEHUNMAG DÉVOILÉS AUX COLLÉGIENS

Le mardi 13 octobre, Elisabeth MATHIEU, 1^{er} adjoint au Maire et directrice de publication du MehunMag, a rendu visite aux élèves de 3^e du collège Irène Joliot-Curie qui participent à l'option Découverte Professionnelle, pour leur expliquer la création du journal.

Voici ci-dessous leur production envoyée par leur professeur :



■ Qui participe à la création du MehunMag ?

Elisabeth Mathieu et Maryse Courveaulle (directrice générale des services) : rédactrices ; Jean-Louis Salak, le maire de Mehun-sur-Yèvre ; Christophe Ogoudjian : maquettiste, photographe et rédacteur.

■ Les étapes de la rédaction

D'abord, un comité de rédaction se réunit pour échanger leurs idées au sujet des articles qui seront publiés par la suite. Tous les événements qui se déroulent dans la commune de Mehun-sur-Yèvre peuvent faire l'objet d'un article. Plusieurs moutures sont nécessaires avant d'obtenir le journal. L'orthographe et la syntaxe sont vérifiées à chaque mouture. Aussi, il faudra plus d'un mois pour la rédaction.

Le choix des photos, des textes, et de la police d'écriture tiennent une place importante dans la mise en page des articles afin qu'ils soient les plus attractifs possibles.

■ Le saviez-vous?

Environ 3 600 MehunMag sont distribués en boîte à lettres à leurs parutions.

Quatre à cinq MehunMag sont publiés par an. Le MehunMag est distribué aux maires des communes des alentours. L'ours est un encadré qui présente le comité de rédaction en bas de la troisième page du journal. Ce nom vient de la démarche que la personne avait lorsqu'elle mettait sous presse le journal.



■ QUELQUES RÉALISATIONS EN 2015



■ *Changement des canalisations d'eaux usées avenue de la Belle Fontaine avec reprise totale de la chaussée et installation d'une pompe de relevage*



■ *Réfection de la rue Flandres Dunkerque, des trottoirs et du parking du cimetière*



■ *Réfection du chemin des Varennes à Somme*



■ *Mise aux normes handicapés des passages piétons le long de la RD 2076*



■ *Remplacement de la toiture du gymnase Pierre de Coubertin et de ses vestiaires*



■ *Remplacement des fenêtres de l'ancienne école des filles*



■ *Pose de filets pare-balls sur le plateau sportif du collège*



■ *Mise en place d'une échelle aux normes dans le clocher de l'église.*



■ *Réfection de la couverture de la mairie*



■ *Un nouveau columbarium au cimetière*



■ *Mise en place d'un portail électrique à l'espace loisirs*



■ *Etude de mise aux normes PMR des toilettes du centre socioculturel André Malraux*



■ Fin des travaux de la station d'épuration

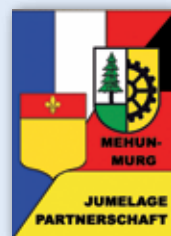
■ INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS

La rénovation du monument aux morts, dont l'inauguration a eu lieu début janvier, en présence de Jean-Louis SALAK, maire et de François PILLET, sénateur, a été l'occasion pour Christian GATTEFIN, maire-adjoint et correspondant défense, de remercier chaleureusement pour son efficacité le comité de restauration composé de membres d'associations d'anciens combattants, d'élus et de bénévoles à l'origine de cette action, des auteurs du livre mémoriel, mais également tous les donateurs et institutions grâce à qui les artistes à l'origine de cette oeuvre ont pu retrouver la reconnaissance qu'ils méritent et que soient rendu un hommage vibrant à ceux dont les noms figurent sur le fronton du monument et de citer le Maréchal Foch : « *Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir* ».

Pour en savoir + : Retrouvez la liste des soldats figurant sur le monument sur le site internet de la ville rubrique actualité locale.



Pour clôturer la cérémonie, tous se sont retrouvés au centre socio-culturel André Malraux, où Heinz-Jörg KUSPERT, représentant le comité de Jumelage de Murg, a félicité cet engagement historique et financier pour maintenir le souvenir de tous les soldats tombés, qu'ils soient français mais aussi allemands.





■ TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

D'importants travaux de réfection du réseau d'eaux usées ont été réalisés en 2009 rue Henri Boulard à la suite desquels un délai de 4 à 5 ans de stabilisation et de tassement du remblai s'imposait avant de pouvoir aménager la voirie.

Cette rue est une des principales entrées de la ville. Elle supporte un important trafic de véhicules et de poids lourds desservant notamment l'entreprise Nexans, Pillivuyt et la CIM.

Une analyse de trafic réalisée par le département a permis de comptabiliser 185 poids lourds par jour en moyenne sur une année.

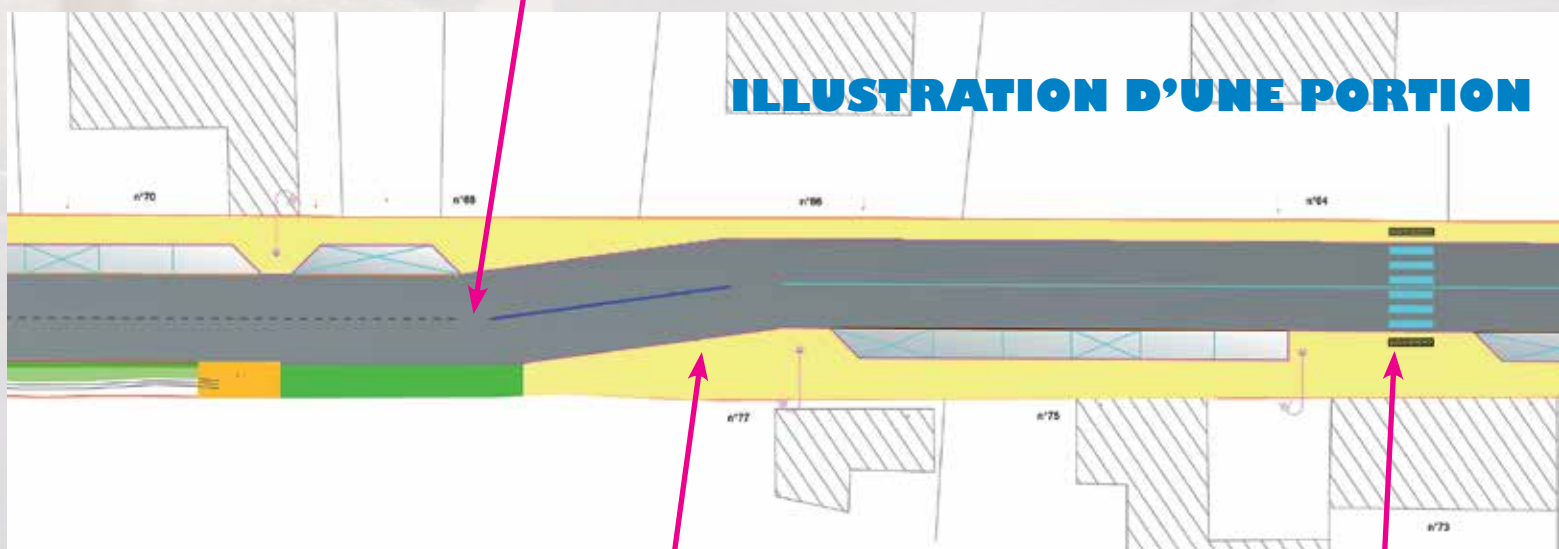
Sa largeur est mal adaptée au croisement de poids lourds et cette étroitesse entraîne le stationnement sur les trottoirs. Sa configuration en ligne droite incite à la vitesse malgré la limitation à 30 km/h.

Le projet mis en oeuvre répond aux problématiques de sécurité, de confort de circulation, de renforcement de la structure, d'embellissement. Il permettra en outre de rendre les trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Coût : 1 136 957 € TTC.

● **Enfouissement des réseaux,
réfection de la chaussée et des trottoirs**

ILLUSTRATION D'UNE PORTION



● **Mise en place de 3 chicanes**

● **Plusieurs passages piétons
aux normes PMR sécuriseront la
traversée de la rue**

■ RAPPEL

Il a été distribué en boîte à lettres une lettre d'information avec le plan de déviation de la circulation incontournable pour la réalisation de ces travaux (ce plan est également consultable sur le site de la ville).

La rue Camille Méraut est à nouveau en double sens avec une entrée possible pour les véhicules venant de la RD 2076 par la rue Agnès Sorel. Par contre ces mêmes véhicules ne pourront pas continuer tout droit rue Agnès Sorel mais devront obligatoirement tourner à droite, ceux venant du bas de la rue Agnès Sorel ne pourront pas tourner à gauche rue Camille Méraut.

La rue restera interdite aux poids lourds qui seront déviés par Vignoux-sur-Barangeon et Foëcy, sauf aux bus et aux camions de ramassage des ordures ménagères.

Circulation des bus

Les bus de transport scolaire desservant le collège emprunteront la rue Jeanne d'Arc et devront pouvoir circuler en toute sécurité.

Pour ce faire, leur libre passage doit être assuré.

il est donc expressément demandé à tous les usagers de ne pas stationner en dehors des places autorisées.

Station de lavage

Pendant toute la durée des travaux la station de lavage restera accessible.

Réunion avec les riverains

Toutes ces informations ont été données aux riverains lors d'une réunion publique de présentation du projet par M. SALAK, maire, et M. BLIAUT, adjoint aux travaux.

● **Le stationnement sera organisé en alternance pour libérer les trottoirs**

DE LA RUE HENRI BOULARD

● **L'éclairage public sera entièrement équipé de lampadaires à LED**

■ LANCEMENT DES TRAVAUX DE LA GENDARMERIE

La première pierre de la nouvelle gendarmerie a été posée le 29 janvier 2016.

Comme l'a rappelé M. le Maire dans son allocution « *La gendarmerie actuelle a été construite il y a 30 ans pour accueillir 10 gendarmes. Ses locaux sont vétustes, se révèlent totalement inadaptés aux nouvelles méthodes de travail et les logements sont trop exigus.*

Les actions de nos gendarmes sur le terrain, qu'elles soient de l'ordre de la prévention, de la délinquance ou de la détresse sociale, sont primordiales et nécessitent de ce fait un effectif adapté à ces missions qui ne peuvent être efficacement accomplies qu'avec des locaux techniques fonctionnels et des logements de qualité.

Suite au rapprochement des brigades de Mehun-sur-Yèvre, Lury-sur-Arnon, Gracay et Vierzon, mon prédécesseur, notre sénateur François PILLET, après avoir répondu favorablement à l'appel lancé par la gendarmerie pour la construction d'une nouvelle caserne et au vu de l'importance stratégique de Mehun située entre Bourges et Vierzon, avait émis dès 2010 plusieurs souhaits. Celui d'un bâtiment conforme aux besoins techniques et au confort de travail de nos gendarmes et celui de futurs logements envisagés pour accueillir les 19 familles dans les meilleures conditions.»



Cette cérémonie a eu lieu en présence de Mme la Préfète, M. le Sous-Préfet et du Général FAVIER, Directeur général de la gendarmerie nationale et ancien commandant du GIGN, qui a de nombreux faits d'armes à son actif tels l'assaut du vol Air France à Marignane ou plus récemment celui de Dammartin en Goële contre les frères Kouachi. Il a fait l'honneur de répondre à l'invitation de notre Sénateur François PILLET à qui il avait promis de venir à Mehun-sur-Yèvre : «*Votre présence est un honneur pour les Mehunois, les élus, le Cher. Conscients que votre emploi du temps ne vous laisse que peu de latitude, nous mesurons notre chance que vous vous soyez déplacé, ce qui confère une solennité particulière à cette cérémonie. Votre présence est également un signe fort donné aux personnels de la gendarmerie du Cher. Elle marque, enfin, l'attachement de l'Etat au maintien en milieu rural de cette institution qu'est la gendarmerie. Nous vous en savons gré.*»

C'est en 2013 que François PILLET l'avait rencontré lors de la rédaction d'un rapport d'évaluation de la loi du 3 août 2009 qui opérait le rattachement de la gendarmerie nationale au ministère de l'intérieur. «*J'avais une connaissance de terrain, j'ai, grâce aux travaux menés à cette occasion, acquis une vision plus approfondie de son rôle.*

Nous avons convenu que le principe de maillage territorial comme base de l'organisation départementale devait être adapté aux réalités locales et aux pratiques contemporaines.



De fait, depuis quelques années, la nouvelle organisation est mise en oeuvre avec de nombreux rattachements de brigades. Le département du Cher en atteste.

Nous posons aujourd'hui la première pierre de la nouvelle gendarmerie. Ce projet me tenait à coeur alors que j'étais maire. Avec Armand KOSZEK, ancien adjoint au maire à la sécurité et cheville ouvrière de ce projet, nous avons oeuvré de concert pour qu'il aboutisse, c'est mon successeur qui le mènera à bien.

Je m'en réjouis. Les efforts que vos services ont consenti, ceux que nous avons consentis sont méritoires, je tiens à le souligner.»

A la suite, le Général FAVIER a pris la parole pour saluer cette initiative municipale rare et exemplaire. Il n'a rencontré que peu de projets de cette qualité. Il a réaffirmé son attachement aux gens de terrain et sa dimension humaine envers ses hommes. Ce fut aussi pour lui l'occasion d'une rencontre avec les gendarmes du département.

Et le Sénateur de conclure :

«A l'heure où la première pierre va être scellée, je veux manifester mon respect et mon admiration aux gendarmes qui font montre d'un dévouement exemplaire dans le Cher. Ils luttent constamment contre la délinquance à seule fin que nos communes rurales soient préservées de l'insécurité et, par conséquent des maux qui gangrènent notre société. Il est inutile de les énumérer nous les connaissons.»



■ DÉMARRAGE DE LA SAISON CULTURELLE

**Ouverture du Château Charles VII et du Pôle de la Porcelaine
le dimanche 13 mars**

Une exposition exceptionnelle au Pôle de la Porcelaine à ne pas rater : « Eventails en plumes : un vent de folie » du 13 mars au 3 novembre

Bien que remontant à la nuit des temps et bien qu'ayant connu un certain succès à la cour de France au XVI^e siècle, l'éventail en plumes, sous son aspect moderne, n'apparaît pas avant



1855, date à laquelle une lettre de Jean Pierre Duvelleroy au jury de l'Exposition Universelle de Paris signale l'habileté en cette matière de M. Dourlet, fabriquant d'éventails et d'écrans en plumes à Paris. Toutefois, cette mode ne prendra l'importance considérable qui sera la sienne

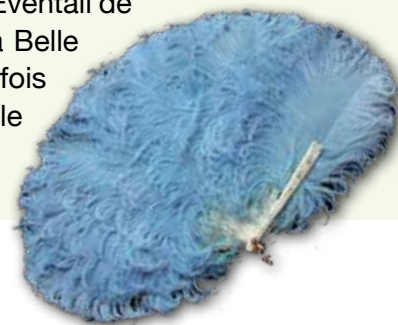
que quelques années plus tard, lorsque la maîtrise de l'élevage des oiseaux sera assurée et que l'on saura mettre à profit le phénomène de la mue pour récolter les plumes au lieu de s'en remettre à la capture d'oiseaux sauvages.

Cette exposition est une première en

France. Seuls, les éventails en plumes sont présentés sur une période allant de 1855 à 2000.

130 pièces magnifiques, pour l'essentiel datées de la deuxième moitié du XIX^e siècle, travaillées par les plumassiers de renoms qui à travers leur dextérité et leur habileté ont su donner les lettres de noblesse à un nouveau métier d'art, devenu incontournable dans les milieux de la mode et de la haute-couture.

Grâce aux collectionneurs passionnés du Cercle de l'Eventail de Paris, l'accessoire indispensable des élégantes de la Belle Epoque est mis à l'honneur. Mehun-sur-Yèvre, une fois de plus, présente une exposition exceptionnelle dans le cadre somptueux du Pôle de la Porcelaine.

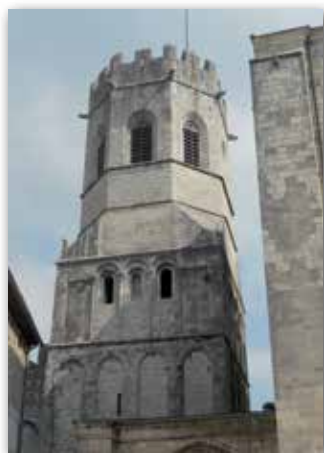


Une exposition inattendue : « Cathédrale » à la bibliothèque Alain-Fournier du 15 mars au 15 avril

La saison culturelle s'ouvrira également à la bibliothèque Alain-Fournier, rue Émile Zola, autour d'une exposition sur les cathédrales.

Le 850^e anniversaire de Notre-Dame de Paris et le millénaire de Notre-Dame de Strasbourg ont placé au premier plan de l'actualité ces célèbres édifices. Cependant, d'une manière générale, les cathédrales restent mal connues et beaucoup de contre-vérités sont constamment répétées à leur sujet. Le mot de cathédrale lui-même peut prêter à confusion selon qu'il est utilisé dans le langage courant ou par un « spécialiste ». Vous apprendrez ainsi mille choses : qu'elles ne sont pas toutes gothiques, ni géantes, ni urbaines, ou comment elles sont désignées dans les textes.

Prochaine exposition : du 19 avril au 25 mai «Jardins et espaces verts»



Année Jean de Berry (une année de lys, d'ours et de cygne)

■ Il y a six cents ans, disparaissait Jean de France, duc de Berry, l'un des personnages majeur de l'histoire de notre cité, le bâtisseur, celui qui transforma notre château-fort en une élégante résidence, "l'une des plus belles maisons du monde".

Mehun-sur-Yèvre a ouvert cette année anniversaire, inscrite aux nombres des commémorations nationales, par une conférence organisée par le Groupe Historique et Archéologique, le dimanche 28 février à la salle paroissiale. Pierre-Yves Le Pogam, Conservateur en chef au département des sculptures du Louvre, est intervenu autour du thème Jean de Berry, prince des lys au cœur du gothique international.



■ L'association dispensera également une série de six séminaires consacrés au prince et à son époque. Philippe Bon présentera le personnage autour de thèmes transversaux, en complément des mercredis de Jean de Berry proposés sur Bourges. *Entrée gratuite pour les membres de l'association, 2 € pour les auditeurs occasionnels. Rendez-vous salle n° 5 de l'école dite des filles, place du château, à 18 heures.*

Programme :

18 mars : Le paraître du prince Jean, lorsque l'habit fait le moine

22 avril : Images médiévales du château de Mehun-sur-Yèvre et de quelques autres...

20 mai : Les apports arabo-espagnols dans l'architecture du duc de Berry

23 septembre : "Voici mon ours, voici mon cygne", un gouvernement par les arts

21 octobre : Gloriettes, résidences, châteaux et palais ducaux, une ligne architecturale

18 novembre : "Le temps venra", mise en scène de la vie et de la mort du prince Jean de Berry

Renseignements : Office municipal de Tourisme, place du 14 juillet, 02 48 57 35 51.



De nouvelles expositions en 2016 à l'Office de Tourisme

Tout au long de l'année, l'Office de Tourisme accueille des artistes aux univers variés. Ainsi, peinture, sculpture, photographie et autre artisanat local se succèdent toutes les 3 semaines.

Alors, venez les découvrir !

Du 4 au 22 janvier, Marie-Paule Berthon et Marie-Jeanne Saez (1) présentaient l'exposition «Résonance», un mélange d'oeuvres artistiques abstraites contemporaines et de jolies sculptures de fées.

Du 25 janvier au 12 février, l'exposition «Le ballet des Tapougnas» (2) fut l'occasion pour l'association de Foëcy «Les pinceaux de la gare» de présenter le travail réalisé et les différentes techniques enseignées.

Du 15 février au 4 mars, Marie-Pierre Loeuillet (3) a conduit les visiteurs dans une «Envolée Lyrique» à la découverte de ses aquarelles et huiles.



1



2



3

MEHUN-SUR-YÈVRE, VILLE SPORTIVE



**Christian JOLY, maire-adjoint, délégué aux sports,
Président de l'Office Municipal des Sports**

Le sport est un facteur d'équilibre, de santé, et d'épanouissement. C'est un vecteur fondamental d'éducation, de culture et de vie sociale qui doit être accessible à tous.

La ville de Mehun-sur-Yèvre recense un grand nombre de clubs sportifs couvrant de multiples disciplines qui permettent à chacun de faire le choix d'une activité sportive individuelle ou collective, de loisirs ou de compétition. Le dynamisme de nos clubs est très élevé grâce à une grande implication des dirigeants et des bénévoles dévoués et compétents.

La ville de Mehun-sur-Yèvre mène une politique volontaire en poursuivant l'aménagement et l'entretien des infrastructures sportives afin d'en favoriser l'accès à tous les sportifs. Nous sommes à l'écoute des besoins des dirigeants et des licenciés en leur apportant une aide à la mise en œuvre de leurs manifestations sportives.

La ville de Mehun-sur-Yèvre apporte tous les ans une aide financière aux clubs sportifs sous la forme d'une subvention. L'enveloppe budgétaire allouée pour l'année 2015 a été d'environ 50 000€.

La ville de Mehun-sur-Yèvre aura toujours à cœur de poursuivre son investissement auprès des clubs sportifs mehuinois, parce que le sport est l'école de la vie. Il apporte le courage, l'effort, mais aussi la réussite.

L'office Municipal des sports (O.M.S.) : au service des sportifs

L'Office Municipal des Sports de Mehun-sur-Yèvre est une association (de loi 1901) dont les statuts sont déposés en préfecture. C'est un organisme consultatif qui traite de la vie sportive de la commune, il est l'interface entre les décideurs politiques locaux et le mouvement sportif.

L'OMS a été initiée le 20 mai 1966.

Les présidents successifs ont été :

De 1967 à 1971, Monsieur Henri DUBAY (premier président)

De 1971 à 2002, Monsieur André POITRENAUX

De 2001 à 2014, Monsieur Armand KOSZEK

De 2014 à ce jour, Monsieur Christian JOLY

En 1967, l'OMS regroupait 200 licenciés.

En 2010, l'OMS comprenait 31 clubs sportifs, et 2284 licenciés, la ville de Mehun-sur-Yèvre a été récompensée par le Comité Régional Olympique, en décernant le trophée d'argent, c'est à dire la 2^{ème} ville la plus sportive de la région Centre.

De 2010 à 2015 l'OMS est passé à 35 clubs sportifs et 2595 licenciés.

Durant ces 50 ans, le paysage associatif sportif s'est développé pour aujourd'hui compter 35 clubs sportifs. Toute personne qui souhaite exercer un sport à Mehun a la possibilité de trouver l'activité qui lui convient, que ce soit pour le plaisir ou pour la compétition.

En 2014, Christian JOLY, par arrêté municipal, est nommé président de l'O.M.S. Pour le second, le bureau est composé de 9 membres issus du tissu associatif sportif.

Le rôle de l'O.M.S. est double :

- Aider les clubs sportifs, pour la réalisation de leurs manifestations sportives, notamment pour l'achat de récompenses.
- Participer à l'achat de matériels permettant d'améliorer le fonctionnement des associations sportives.



MEHUN-SUR-YÈVRE

Les clubs sportifs à Mehun : un large choix d'activité

- TENNIS
- MODÉLISME NAVAL
- BASKETBALL
- CANOË KAYAK
- NATATION
- TENNIS DE TABLE
- PÉTANQUE (2 CLUBS)
- PÊCHE (2 CLUBS)
- JUDO
- SELF DÉFENSE
- KARATÉ
- GYMNASTIQUE SPORTIVE
- GYMNASTIQUE LOISIRS
- VTT
- HANDBALL
- FOOTBALL (2 CLUBS)
- PAINTBALL
- TIR À L'ARC
- CYCLISME
- DANSE
- YOGA
- CHASSE
- MARCHÉ
- CYCLOTOURISME
- TIR
- PLONGÉE SOUS-MARINE
- MOTO
- ATHLÉTISME (ENTENTE)
- ÉCHECS
- ASSOCIATION SPORTIVE COLLÈGE JOLIOT CURIE
- ASSOCIATIONS SPORTIVES SCOLAIRES (2 CLUBS)
- OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS



DE NOMBREUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE QUALITÉ À MEHUN

La municipalité et la communauté de communes mettent gracieusement à disposition des associations, un large choix d'équipements sportifs.

■ Equipements sportifs de la commune

Salles omnisports

- Gymnase Maurice Herzog (basketball, tennis, futsal)
- Gymnase Pierre de Coubertin (handball, basketball, tennis, badminton)

Salles spécialisées

- Gymnase Pierre de Coubertin (salle de tennis de table)
- Gymnase Maurice Naveau (gymnastique)

Equipements spécialisés

- Terrain de boules couvert
- Stand de tir Marcel Renoir
- 3 courts de tennis de plein air et 1 court couvert





Terrains de grand jeu

- Stade Poitrenaux (football, rugby) -> 3 terrains
- Stade des Acacias (football) -> 1 terrain
- Stade de foot Coubertin -> 1 terrain
- Stade de foot de Somme : entraînement agility dog
- Terrain d'athlétisme éclairé Coubertin
- Carrières de Laveau (VTT, tir à l'arc en pleine nature)



Sites d'activité de pleine nature

- 1 base de canoë kayak
- 5 plateaux d'éducation physique (dans les écoles)
- 5 plaines de jeu : quartier de la Belle Fontaine, quartier des Malandries, Jardins du duc Jean de Berry, lotissement du Rang des Noyers, quartier de Somme
- 1 skate park
- 1 terrain de paintball (privé)
- 1 city stade
- Des chemins de randonnées
- Des parcours de pêche : l'Yèvre (3,5 km), le canal de Berry (8,4 km) et les Sablières de Varennes (1,2 ha)



■ Equipements sportifs de la communauté de communes

Equipements spécialisés :

Piscine d'été chauffée de 25m
Bassin couvert de 20m



Salles spécialisées :

Dojo (partie karaté)
Dojo (partie judo)



Résultats sportifs obtenus en 2015

TENNIS DE TABLE : Cercle Pongiste Mehunois

Manon Passard et Benjamin Lafaix sont vainqueurs de la coupe mixte régionale 2015

JUDO : Judo Club Mehun

Individuels Région benjamins : Angèle Joffre et Maïa Marçais 4ème, Eloïse Alvar et Clémence Guérin 5ème

Coupe cadets/cadettes : Baptiste Subtil 3ème, Martin Speckens et Nina Besançon 1er : Qualifiés à la coupe de France

Coupe de France cadets/cadettes : Nina Besançon 7ème

Championnat Régional 2ème div seniors : Allan Soëtens, 1er (qualifié au Championnat de France), Alavaro Gerez 7ème

Championnat de France 2ème div seniors : Allan Soëtens, vice champion de France (+100Kg)

CYCLISME : Union Cyclisme Mehunois

Aurélien JAMOT, champion régional cyclo-cross minime à Lèves (Eure et Loir) le 6/12/2015

Antonin PERROT, champion régional cyclo-cross junior à Lèves (Eure et Loir) le 6/12/2015

ATHLÉTISME : Club Athlétique de Foëcy (entente)

Nicole Hubert a participé le 1er novembre 2015 au marathon de New York en 4h27.

MOTO : Moto club Fleur de Lys

Rallye de la Sarthe, faisant parti du championnat de France des Rallyes routiers, avec un podium pour Thibaut Sezestre.

WERC 600, faisant parti du championnat de France WERC.

Le Manx Grand Prix sur l'île de Man (Royaume Uni), hors championnat.

FOOTBALL :

L'Olympique Mehun Football est monté en 1ère division départementale

L'Olympique Portugais Mehun est monté en 1ère division départementale

HANDBALL : Olympique Mehun Handball

Equipe 1 masculine, Champion Régional seniors masculins, montée Excellence Régionale

Equipe 2 masculine Champion honneur départemental

Equipe seniors filles et garçons, troisième en championnat excellence départementale

BASKET : Basket Club Mehunois

Equipe U13 garçons 1ère de sa poule en championnat régional, a remporté la coupe du Cher

Equipe U13 filles championnes du Cher, finalistes de la coupe du Cher

Equipe U11 garçons champions du Cher

Equipe U20 filles vices championnes du Cher et finalistes de la coupe du Cher

TIR À L'ARC : Mehun Archers de Charles VII

Clément Bertin (benjamin), Coline Graczyk (cadette), Julien Rabot (cadet) et Philippe Rabot (sénior) ont remporté une médaille d'argent en championnat régional.

GYMNASTIQUE : Mehunoise Vigilante

Maëlle Boiron, 3ème en compétition départementale minime et 2ème en compétition régionale minime

Lora Richard, 1ère en compétition départementale cadette et 1ère en compétition régionale cadette



■ ANNICK VENARD MISE À L'HONNEUR PAR L'O.M.S.

L'Office Municipal des Sports a mis à l'honneur Annick VENARD, professeur d'EPS au collège Joliot-Curie pour sa participation active au développement du sport dans le domaine scolaire et pour s'être occupé pendant de nombreuses années de l'Association Sportive du collège.



■ LA MEHUNOISE VIGILANTE

Au mois de décembre, lors de l'assemblée générale de La Mehunoise Vigilante, Lydie PICOT, présidente du club de 1990 à 2014 et licenciée depuis 1953 a reçu la médaille d'honneur en argent de la fédération française de gymnastique. Elle récompense son dévouement et son implication dans l'animation et la promotion de cette discipline auprès des jeunes.

SPORTIFS ET BÉNÉVOLES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE MEHUN-SUR-YÈVRE MIS À L'HONNEUR PAR L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

L'Assemblée Générale de l'Office Municipal des Sports de Mehun-sur-Yèvre a eu lieu vendredi 29 janvier 2016 au centre socioculturel André Malraux.

Le Président de l'Office Municipal des Sports Christian JOLY, les membres du bureau Elvire CLEMENT, Jacqueline FAVIERE, Béatrice FOURNIER, Michel BESSON, Louis René BOITON, Pedro DA ROCHA, Ludovic GAUDICHET, Patrick GRACZYK, Philippe HUBERT, le vérificateur aux comptes Dominique GIRAUDON, en présence du maire Jean Louis SALAK et du Président d'Honneur Armand KOSZEK, ont remis des récompenses à 98 sportifs et bénévoles méritants des associations sportives mehunoises.



■ LES 98 SPORTIFS ET BÉNÉVOLES MÉRITANTS RÉCOMPENSÉS

■ AAPPMA Le Gardon Mehunois

Anne-Marie LAFAIX

■ Aquatic Club de Mehun

Alexandre DA SILVA

■ Association Sportive Collège Joliot Curie

APCHER Bastien, MICHENET Rose, MOYNOT Paul, BENARD Théo, COCHET Erwan, JACQUET David

● Basket

Théolor AKAKPO, Tanguy APCHER, Alexis BORDILLAT, Killian FAVREAU, Arthur LE CALVE, Noah LENOIR, Mathias PAUDECERF, Mathieu ROUET, Thimothé SUBTIL

■ Basket Club Mehunois

● Equipe U13 Garçons : Kyllian FAVREAU, Théolor AKAKPO, Quentin NOEL, Mathias PAUDECERF, Tanguy APCHER, Mathieu ROUET, Lucas COELHO, Louis PONROY

● Equipe U13 Filles : Cloé GARNIER, Alice PONROY, Laureen BONNEAU, Elisa CURAUDEAU, Lola MARIE, Lauryne MARTINS, Alice BARON, Solenn MOUGIN, Maéva NOEL

■ Canoë Kayak Club Mehunois.

Romain CABUROL, André MARQUES, Nicolas MOUSSET

■ Cercle Pongiste Mehunois

Manon PASSARD, Benjamin LAFAIX, Pauline GUERIN

■ Club Athlétique de Foëcy

Erwan DESROCHES, Clémence COUDIERE, Adélaïde COCU, Shirley LIFSCHITZ, Sylvie LINDRON, Emmanuel CHEFDEVILLE

■ Judo Club Mehun

Valérie JOFFRE, Ossian DELIOT, Baptiste BOIDIN-LARPENT, Marceau FOUGERAY, Audran CHÂTEAUX, Nicolas KOCH, Allan SOËTENS (Vice Champion de France (+ 100 KG), D2)

■ Mécanique Omnisport Mehunois

Norbert CLAVIER, Christophe ORTIZ

■ Mehun Archers de Charles VII

Clément BERTIN, Coline GRACZYK, Alban RABOT, Philippe RABOT, Ludovic PEZARD, Pascal LAURET, Marvin BUREL, Emmanuel FERNANDEZ, Franck SOULIER

■ Mehun pêche Compétition

Jean Luc JACQUET, Alain RAFLIN

■ Mehunoise Vigilante

Florence RATELET, Maelle BOIRON, Lucie BAUCHET, Lora RICHARD

■ Olympique Mehun Handball

Thibault PEGAULT, Patrick BOUCHONNET

● Equipe 1 masculine, entraîneur : Gaël BILLON

Joueurs : Jérémy GAUTHIER, Damien SABARD, Nicolas CHAT, Maxence ONILLON, Marvin GIMONET, Clément MALAVASI, Tristan BOUCHONNET, Sylvain DUTOUYA, Emmanuel MICHON, Arnaud MORTIER, Stefen LAURELUT, Yannick LECAS

■ Olympique Portugais Mehun

Pierre CARNEIRO, Thomas LECLERC

■ Randonnée Amicale de Mehun sur Yèvre (RAMY)

Jean-Pierre MARTY

■ Société de chasse Mehunoise

Jean-Marie VACHER

■ Union Cycliste Mehunoise

Chantal BRUNET, Gabriel COULONDRE, Vincent GESLIN, Aurélien JAMOT, Pierrick JAMOT, Antonin PERROT

■ Centre équestre du Barangeon

Maëlle RENAUDAT (vice championne de France de dressage)

■ Office Municipal des Sports

Patrick GRACZYK, Nicole HUBERT



LE BULLETIN MUNICIPAL OFFRE UNE TRIBUNE LIBRE À TOUS LES ÉLUS

" ENSEMBLE CONSTRUISONS NOTRE FUTUR "

Chers Mehunoises et Mehunois,

Depuis déjà plusieurs années, la municipalité s'est engagée dans une démarche de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires afin de limiter leur impact sur la biodiversité mais également sur la santé publique.

De ce fait, les espaces verts sont traités avec des produits respectueux de l'environnement sans classement toxicologique et spécifiquement adaptés aux milieux concernés.

Cependant, nous avons la volonté d'aller encore plus loin !

Aussi, conformément à nos engagements, nous avons décidé de mettre en place de nouvelles manières d'entretenir les espaces verts et de gérer le patrimoine naturel.

Dès cette année pour atteindre notre objectif « zéro phyto » un diagnostic qualitatif et quantitatif de l'ensemble du territoire communal sera effectué pour définir une stratégie d'intervention dans les 3, 5 et 10 ans à venir.

Parce qu'au-delà de la décision politique un tel changement de pratiques nécessite l'adhésion des habitants qui constitue une clé de la pérennité de cette démarche et de sa réussite, nous nous attacherons à communiquer sur ce plan de gestion différenciée des espaces verts.

Ce sujet capital pour l'avenir de nos enfants fera l'objet d'un dossier dans le MehunMag et de réunions publiques d'information et de sensibilisation auprès des citoyens sur les changements qui devront s'opérer dans les années à venir, comme par exemple accepter le fait de voir de l'herbe pousser entre les pavés ou être un peu plus haute à des endroits où d'ordinaire elle était tondue !!!

Jean-Louis SALAK, Elisabeth MATHIEU, Bruno MEUNIER, Annie VAN DE WALLE, Christian JOLY, Elvire CLEMENT, Christian GATTEFIN, Maryse MARGUERITAT, Alain BLIAUT, Martine PATIN, Julien FOUGERAY, Nicole HUBERT, Michel GIRARD, Béatrice FOURNIER, Stéphane GAUTHIER, Céline PERRET, Joël DAGOT, Jacqueline RONDET, Stéphane GUERAUD, Fabienne THIAULT, Pedro DA ROCHA, Annie HOUARD, Ludovic GAUDICHET, Maria Helena TEIXEIRA

" MEHUN 2020 "

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Permettez-nous tout d'abord, à l'occasion de ce premier numéro du Mehun Mag de l'année, de vous adresser tous nos vœux de santé et de réussite pour 2016.

En 2014, M. SALAK s'était engagé, dans son programme, à préserver « une fiscalité maîtrisée et juste ».

Lors du Conseil municipal du 3 février, a eu lieu le débat d'orientations budgétaires. M. le Maire nous a alors annoncé une année à venir « difficile » qu'il justifie par la baisse des dotations de l'Etat.

S'il est vrai que ces dernières ont diminué pour ce qui est de l'aide au fonctionnement, l'Etat ayant entrepris un effort important de redressement des comptes publics, il convient cependant de nuancer ces propos et de ne pas oublier trop vite le soutien qu'il apporte à l'investissement. Ainsi, ce dernier aidera cette année et les années à venir notre commune sur plusieurs projets qui, sans ces aides, ne verraient probablement pas le jour. Le projet de revitalisation du centre-ville d'un montant prévu de 4 792 391,35 € HT recevra une aide de 1 172 967,22 € lorsque la commune investira en fonds propres 1 981 326,28 €. La réfection de trois cours de tennis extérieurs sera soutenue à hauteur de 17 921,65 € HT quand la commune investira 29 950,07 €. La mise aux normes PMR des sanitaires du centre socioculturel sera, pour sa part, aidée pour un montant de 28 875 € HT, le reste à charge pour la commune étant de 53 625 €. Il ne s'agit là que de quelques exemples.

Plus inquiétante en revanche, l'annonce faite par le Maire d'« une possible revalorisation des taux » des impôts locaux après avoir augmenté, rappelons-le, ceux de notre communauté de communes l'an passé.

Or, force est de constater que rien ne justifierait une telle augmentation, le résultat de clôture du budget principal pour l'exercice 2015 affichant un excédent net de 1 112 947 € et même 1 508 952 € en ce qui concerne la partie fonctionnement (sources : mairie de Mehun-sur-Yèvre). Pour rappel, ce résultat était positif de 1 284 258 € en 2010, de 991 515 € en 2011, de 1 142 642 € en 2012, négatif de 18 378 € en 2013, puis de nouveau positif en 2014 à hauteur 885 570 €.

Près de deux tiers des communes en France ont fait le choix de ne pas augmenter leurs impôts et tarifs en 2015 pour ne pas pénaliser les ménages. A la lecture de ces chiffres, vous comprendrez que toute hausse ne serait, à Mehun, que pure démagogie.

Pour finir, nous dénoncerons un budget prévisionnel insincère qui surestime le montant des dépenses de fonctionnement et sous-estime celui des recettes. Ainsi, en 2015, les dépenses furent estimées à 7 468 044 € alors qu'elles ont été au final de 6 950 715 €. Les recettes furent évaluées, elles, à 7 523 315 € pour un résultat final de 7 939 451 €. De telles approximations ne sont pas admissibles !

Nous restons, comme toujours, à votre écoute et à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Olivier PONTE GARCIA, Isabelle GALMARD-MARECHAL, Philippe DEBROYE, Véronique BABOIN, Raymond BRUNET

mehun2020@laposte.net
<https://mehun2020mehuncitoyen.wordpress.com/>

LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN-FOURNIER VOUS PROPOSE QUELQUES-UNS DES DERNIERS TITRES ACHETÉS :



- Camille, mon envolée de Sophie DAULL
- La disparue de Saint-Sauveur de Gilbert BORDES
- Le fils de Jo NESBO
- Promesse de Jussi ADLER OLSEN
- Quelqu'un pour qui trembler de Gilles LEGARDINIER
- Une vraie famille de Valentin MUSSO

- Les damoiselles de Clermont d'Anne COURTILLE
- City on fire de Garth RISK HALLBERG
- Je dirai malgré tout que cette vie fut belle de Jean d'ORMESSON
- La fabrique du monstre de Philippe PUJOL
- Le voleur de brosse à dents de Eglantine EMEYE

Agenda des manifestations

MARS

JUSQU'AU 4 MARS

EXPOSITION «ENVOLEE LYRIQUE»

Par Marie-Pierre Loeuillet
Office Municipal de Tourisme

4 AU 6 MARS

BOURSE AUX LIVRES

Organisée par l'Encouragement
du Dévouement
centre socioculturel André Malraux

6 MARS

RANDONNÉE PÉDESTRE 7 ET 12 KM

Organisée par la RAMY
à partir de 13h45, Allogny Plan d'eau

7 MARS

CONSEIL MUNICIPAL

18h30, salle du Conseil

7 AU 25 MARS

EXPOSITION LES 50 ANS DE LA BOURRÉE MEHUNOISE

Office Municipal de Tourisme

11 MARS

BRADERIE VENTE AU SAC

Organisée par «Le Rayon de Soleil»
14h30-18h EHPAD - maison de retraite

12 MARS

CHALLENGE INTERNATIONAL SENSAS

Organisé par Mehun Pêche Compétition
8h-19h, Bassin du Canal

13 MARS

OUVERTURE DES MUSÉES

14h30-18h

13 MARS AU 3 NOVEMBRE

EXPOSITION «ÉVENTAILS EN PLUMES : UN VENT DE FOLIE»

Pôle de la Porcelaine

15 MARS AU 13 AVRIL

EXPOSITION «CATHÉDRALE»

Bibliothèque Alain-Fournier

18 MARS

SÉMINAIRE «LE PARAITRE DU PRINCE JEAN...»

Organisé par le GHAMY
18h, salle n°5 école des filles du Château

19 MARS

COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

15h30, cimetière municipal

21 MARS

HEURE MUSICALE DES ENSEMBLES

Organisée par l'Ecole de Musique
19h30, espace Maurice Genevoix

22 MARS

CONTE MUSICAL «JULES ET JULIE DANS LA CUISINE»

Organisé par l'Ecole de Musique
18h30, centre socioculturel André Malraux

25 MARS

COLLECTE DE SANG

Organisée par l'Amicale du Don de Sang
7h30-11h30, centre André Malraux

27 MARS

CARNAVAL

Organisé par l'Amicale des Culottes Courtes
15h, école du Château

29 MARS AU 15 AVRIL

EXPOSITION «LA VAGUE D'HOKUSAI»

Par le Club d'encadrement
d'Asnières les Bourges
Office Municipal de Tourisme

31 MARS

CONCERT DE L'ENSEMBLE DE VIOLONS

Organisé par l'Ecole municipale de musique
19h30, centre socioculturel André Malraux

AVRIL

2 AVRIL

CONCERT DU BRASS BERRY

Organisé par l'Ecole de Musique
20h30, centre socioculturel André Malraux

3 AVRIL

PRIX DE L'AMITIÉ

Organisé par l'Union Cycliste Mehunoise
17h30, rue Maurice Gorse

8 AVRIL

BRADERIE VENTE AU SAC

Organisée par «Le Rayon de Soleil»
14h30-18h, EHPAD - maison de retraite

19 AVRIL AU 25 MAI

EXPOSITION «JARDINS ET ESPACES VERTS»

Bibliothèque Alain-Fournier

16 AVRIL

BOURSE AUX LIVRES

Organisée par Label'Berrichonne
9h-18h, espace Maurice Genevoix

18 AVRIL AU 6 MAI

EXPOSITION «AU FIL DES COUPS DE COEUR»

Par Jean-Claude Barry
Office Municipal de Tourisme

21 AU 29 AVRIL

EXPOSITION «LES ROSIÈRES»

Organisée par le Cercle Historique Mehunois
15h-18h, espace Maurice Genevoix

22 AVRIL

SÉMINAIRE «IMAGES MÉDIÉVALES DU CHÂTEAU DE MEHUN...»

Organisé par le GHAMY
18h, salle n°5 école des filles du Château

23 AVRIL

PORTES OUVERTES À LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN-FOURNIER

9h-17h

23 ET 24 AVRIL

CARNAVAL VÉNITIEN

Organisé par Il Gruppo Di Venezia
15h-18h, centre-ville et
Jardins du duc Jean de Berry

MAI

5 MAI

BROCANTE, VIDE-GRENIER

Organisée le Judo Club Mehun
boulevard de la Liberté

RENSEIGNEMENTS

OFFICE DE TOURISME

02 48 57 35 51